Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-200085876-20260702-DEL2026_07_098-DE

DEPARTEMENT ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT RENNES
COMMUNE DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 25 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 33

Le deux juillet deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de MONTAUBAN-DE-BRETAGNE s'est réuni à la salle de conseil de la mairie de Montauban-de-Bretagne, sous la présidence de Madame QUINTIN, Maire, en séance ordinaire, après avoir été convoqué, conformément à l'article L.2121-10 et l'article L .2121-12, du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents** (P) :* ***32

Procurations** (PC) :* ***1 Madame Elodie LOUVEL à Madame Chloé GONTIER

Absents** (A) :* ***0

Excusées** (EX) :* ***0

Votants : ***33***

***Secrétaire de séance** : Monsieur Lilian DAVID est nommé secrétaire de séance ;*

Service administratif : Mesdames SCHWEITZER Christelle (Directrice Générale des Services) et LOUESSARD Marie-Andrée (service Instances-Assemblées).

BODIN Olivier	P	LE BIAVAN Roland	P	PERTUISEL Marion	P
BOUGERIE Vincent	P	LE CAIN Thomas	P	PINON Audrey	P
COLIN Sarah	P	LE GOFF Xavier	P	POUPELIN Marie-Anne	P
COMMEUREUC Valérie	P	LE SOMMER Thierry	P	QUINIOU Nathalie	P
DAVID Lilian	P	LECOMTE Karine	P	QUINTIN Jenny	P
DUPONCEL Franck	P	LEFRANC Julie	P	RENARD Annette	P
GENET Béatrice	P	LEMAIRE Vanessa	P	RENVAZE Pascal	P
GONTIER Chloé	P	LOUVEL Elodie	PC	ROUYER Gaël	P
GUINET Sandrine	P	MAUDET Yves	P	RUELLEU Florent	P
HERBRETEAU Christophe	P	PALARIC Vincent	P	SAUTJEAU Adrien	P
HERY Daniel	P	PATTIER Marie-Amélie	P	UDIN Loïc	P

Vérification du quorum

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-200085876-20260702-DEL2026_07_098-DE

FONCTION PUBLIQUE

2026_07_098 _ PERSONNEL TITULAIRE _ Création de poste permanent [4 .1]
Rapporteur : Audrey PINON
Annexe :

VU le code général des collectivités territoriales,
VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles,
VU le Décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,
VU le Budget Primitif 2026,
VU le tableau des effectifs,

CONSIDERANT le nombre d'enfants porteurs de troubles accueillis dans les écoles,
CONSIDERANT l'obligation mais aussi la volonté de la commune d'accueillir ces enfants dans les meilleures conditions,
CONSIDERANT qu'il est plus aisé de recruter des personnels AESH lorsque le temps hebdomadaire proposé est conséquent,

ENTENDU l'exposé de Madame PINON, Adjointe au Maire en charge des Ressources Humaines,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Article 1 : DECIDE de créer le poste suivant à la date du 1er septembre 2026 :

Date	N° Poste	Suppressions de poste		Créations de poste		Service
		Grade	Temps de travail du poste (en ETP)	Grade	Temps de travail du poste (en ETP)	
01/09/2026	66			Adjoint technique	0.5 annualisé	Affaires scolaires et périscolaires

Article 2 : MODIFIE le tableau des effectifs en conséquence,
Article 3 : CONFIRME que les crédits correspondants seront inscrits au budget,
Article 4 : AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'acte correspondant ainsi que tout document s'y rapportant,
Article 5 : CHARGE Madame le Maire, ou son représentant, de l'exécution de la présente décision.

VOTE : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'UNANIMITE**
POUR : **33**
CONTRE : **0**
ABSTENTION : **0**

Le Maire
Jenny QUINTIN

Le secrétaire de séance
Lilian DAVID